



LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES AU CANADA

DR. A.G. DAVENPORT, FCAE

L'Académie canadienne du génie partage avec la Société royale du Canada la responsabilité de parrainer le Comité national canadien de la prévention des catastrophes naturelles (CNC-PCN), pendant la décennie internationale instaurée par l'O.N.U. en octobre 1994. Le Président de ce comité est le Dr. Alan Davenport, ancien président de l'Académie.

Des événements récents ont souligné encore une fois la nécessité de faire face à la menace des catastrophes naturelles. Sur le plan international, les tremblements de terre à Kobe, Hyderabad et Northridge, les inondations au Mississippi et aux Pays-Bas, et auparavant les ouragans Andrew et Iniki, nous ont sensibilisé à la dévastation que peuvent entraîner ces sinistres. Chaque fois, les coûts en désorganisation, en dégâts et en pertes d'emplois se sont élevés à des dizaines de milliards de dollars américains.

L'escalade du coût des catastrophes naturelles dans le monde entier a été rapide et a bouleversé des millions de vies humaines. Plusieurs spécialistes sont d'avis que les manifestations les plus importantes des changements climatiques seront dans le domaine des extrêmes. Au cours des vingt dernières années, le nombre de catastrophes, c'est-à-dire, des événements où la capacité et les ressources de la communauté sont écrasées, a presque quadruplé. Les pertes des petites nations par suite des catastrophes naturelles ont souvent dépassé leur P.N.B., ce qui retarde le développement et augmente l'abîme qui sépare les riches des défavorisés. La proportion des fonds de l'aide vouée au coût de la reconstruction des régions sinistrées a presque doublé au cours des six dernières années.

***La vulnérabilité du Canada aux catastrophes
naturelles constitue un risque pour son économie.***

La vulnérabilité du Canada est illustrée par les séismes aux Îles-de-la-reine-Charlotte et aux bancs de Terre-

Neuve, les tornades d'Edmonton et de Barrie, les grandes tempêtes hivernales au large de la côte atlantique, les glissements de Saint-Jean Vianney et de Frank, les inondations de maints grands fleuves, les incendies de forêt au Manitoba et même des volcans dans la chaîne Cordillera. En plus, l'effet cumulatif des dangers naturels de moindre importance mais d'une plus haute fréquence tels les blizzards, les tempêtes de glace et la grêle peut entraîner de plus grandes souffrances et pertes économiques.

Bien que sur une base annuelle les dangers les plus fréquents sont liés aux tempêtes de vent, les plus menaçants sont causés par des séismes violents sur la côte ouest et dans la vallée du Saint-Laurent. Selon des calculs récents, un séisme de l'intensité de celui de Northridge dans la basse Colombie Britannique continentale pourrait provoquer des dégâts de plus de 30 milliards de dollars. Un rapport du Bureau d'assurance du Canada indique que l'industrie d'assurances n'aurait pas la capacité de couvrir cette somme. Cela représente donc un risque important pour l'économie canadienne.

***La réduction des catastrophes dépend
de la prévention et de l'état de préparation***

En contrepartie, il faut tenir compte de notre capacité sans cesse croissante de prévenir ces catastrophes. Mais il nous faut pouvoir appliquer notre savoir. L'idée fataliste que les catastrophes naturelles sont inévitables se répand partout et nous avons traditionnellement porté plus d'attention à fournir de l'aide plutôt qu'à la prévention et à l'état de préparation.

La **prévention** consiste à identifier le danger et à l'éviter, comme par exemple en s'assurant d'une construction de résistance adéquate ou en évitant de bâtir sur les plaines d'inondation des fleuves.

L'état de préparation a rapport aux dispositions que l'on peut prendre pour en diminuer l'impact, comme par exemple des systèmes d'alerte, la préparation de refuges, ainsi que la disponibilité et la formation de ressources en état d'alerte. Il engage les agences d'urgence, les hôpitaux, les services d'ambulance et de lutte contre l'incendie, la police, les écoles, les réseaux de communications et les ressources de la communauté elle-même.

Bien que les opérations d'assistance et de sauvetage aussitôt après la catastrophe reflètent le désir naturel et humanitaire de venir à l'aide des victimes, et puissent aussi rapporter les plus grands bénéfices politiques, elles représentent en réalité l'emploi le moins efficace des ressources. Il se peut de nécessité qu'on commence la reconstruction sans une planification adéquate, en utilisant les mêmes méthodes de construction, et sur un terrain encore aussi dangereux qu'il l'était avant la catastrophe. Les moyens par lesquels on distribue l'aide peuvent saper le rétablissement d'une économie qui s'est effondrée.

***Le Comité national canadien
joue un rôle important***

Le CNC-PCN est en train de développer un programme de cinq éléments, dont:

- La préparation d'un Rapport national du Canada pour examiner les dangers principaux au Canada (présenté en mai 1994 lors de la Conférence mondiale de Yokohama sur la réduction des catastrophes naturelles)

- Une évaluation de tous les dangers naturels d'importance et le développement de cartes géographiques des dangers ainsi que de bases de données à l'usage des communautés, des établissements financiers et d'assurance, des propriétaires de logements, des responsables des règlements de la construction, des municipalités et de l'agriculture, afin qu'ils puissent planifier et préparer une protection contre les inondations et les tempêtes.

- Des évaluations de la vulnérabilité ayant pour but de développer des moyens d'intégrer tous les dangers et de calculer l'impact socio-économique afin de créer des stratégies de prévention, de préparation et de gestion du risque.

- Le développement de stratégies d'adaptation et de gestion du risque pour une prévention et une préparation efficaces.

- Le développement de cas typiques dont on pourrait se servir dans la formation pour la gestion des catastrophes, et la constitution de comités d'experts pour faire le bilan après une catastrophe.

Le CNC a participé au patronage d'ateliers et de conférences sur plusieurs questions importantes :

- L'évaluation du risque des extrêmes météorologiques
- L'amélioration de la capacité de répondre aux extrêmes atmosphériques – le rôle de l'assurance et de l'indemnité
- Les dangers panpacifiques 96 - séismes, volcans et tsunamis

Le CNC a aussi entrepris le rôle de catalyseur dans la communication des catastrophes, domaine dans lequel le Canada est devenu un leader par sa participation au programmes hazardnet et EPIX commissionnés pour la décennie PCN, et a de plus participé à un projet de démonstration du Service des forêts du Canada préparé pour les ministres du G7.

La décennie PCN a attiré l'attention sur la menace croissante des catastrophes naturelles et nous oblige à examiner notre capacité de prévenir ou d'atténuer ces catastrophes. Nous savons que faire et comment on devrait procéder, mais il nous faut aussi sensibiliser les gouvernements, les secteurs financiers et industriels et la communauté en général.

***La prévention des catastrophes naturelles
est essentielle pour un développement viable.***

Pour recevoir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au coordonnateur du CNC-PCN, Société royale du Canada, au 613/991-6990

La présentation ci-dessus est une publication de l'Académie canadienne du génie, dont les membres offrent bénévolement au public canadien des renseignements fiables et à propos sur des questions importantes pour la sécurité, la santé et la politique publique.

Rédacteurs: **John Lockyer** **John Wilson**
Tél: (416) 928-3044 Tél: (613) 549-0322
Télécop: (416) 323-0611 Télécop: (613) 549-9953

Secrétaire: **Leopold M. Nadeau**
130, rue Albert, pièce 1414,
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Tél: (613) 235-9056
Télécop: (613) 230-5759